



Séchère Schoulwee Leudelange

Légende

-  Séchère Schoulwee
-  Trottoirs
-  Rigoles non-securisées
-  Chemins pour piétons
-  Passages pour piétons existants

Arrêts de bus

- 1 Arrêt « Maison 151 »
- 2 Arrêt « Maison 128A - Ackerheck »
- 3 Arrêt « Quartier Eelchesgewan »
- 4 Arrêt « Maison 14 »
- 5 Arrêt « Maison 29 » (arrêt Ehlbett II)
- 6 Arrêt « Maison 4 » (arrêt Ehlbett I)

PLUS DE SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

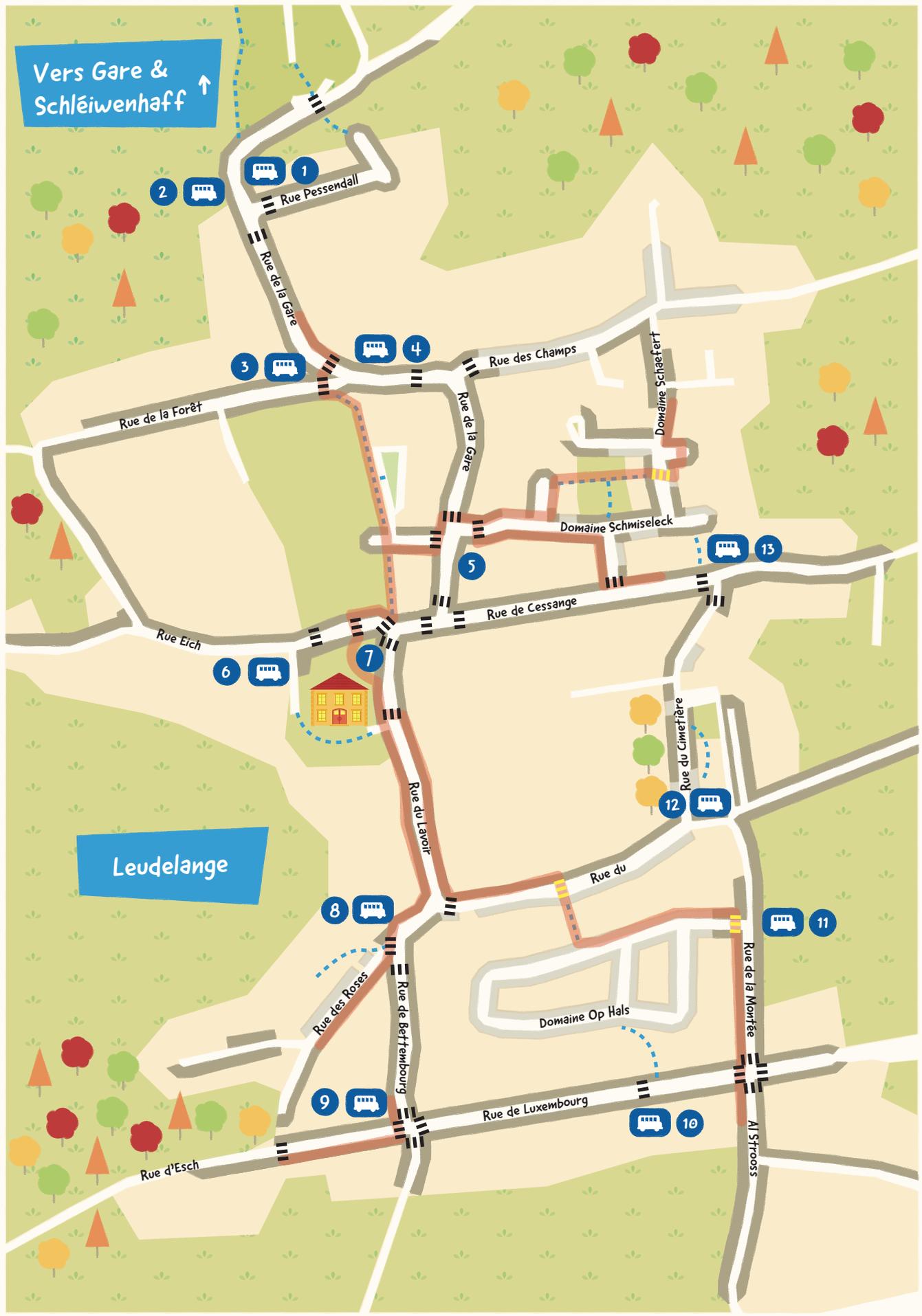
Chers élèves, chers parents,

Afin de garantir la sécurité des écoliers sur leur chemin vers l'école, le concept du « Séchère Schoulwee » a été mis en œuvre dès l'entrée scolaire 2021/22. Ce projet a été conçu par la commune de Leudelange en collaboration avec la commission scolaire en reprenant les avis des parents et élèves.

Ainsi, les chemins vers l'école seront dotés de plusieurs mesures de sécurisation des élèves. Par exemple, les parcours vers l'école, les passages piétons, les trottoirs et les arrêts de bus seront balisés par des autocollants et logos colorés.

Le parcours a été déterminé en fonction du lieu de résidence des enfants. Le but du concept « Séchère Schoulwee » est d'encourager le plus grand nombre d'écoliers et de parents à se rendre à pied ou à vélo vers l'école. Le but est de réduire le trafic autour du site scolaire. Bien souvent on témoigne autour de l'école des situations dangereuses dues à une circulation dense créant ainsi un sentiment d'insécurité à la fois chez les élèves et les parents.

Vers Gare & Schléiwenhaff ↑



Leudelange

- 1 Rue Pessendall
- 2 Rue de la Gare
- 3 Rue de la Forêt
- 4 Rue des Champs
- 5 Rue de Cessange
- 6 Rue Eich
- 7 Rue du Lavoir
- 8 Rue des Roses
- 9 Rue de Bettembourg
- 10 Rue de Luxembourg
- 11 Rue de la Morfise
- 12 Rue du Cimetière
- 13 Rue de Cessange